

COLLECTIVITÉ : MONTAUDY

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

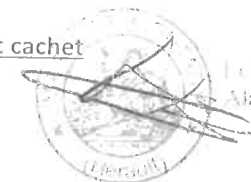
NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	CEIVA Linda	Adjoint d'Animation	C	Adjoint d'Animation Principal 2 ^{ème} classe	01/10/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A MONTAUDY, le 01/10/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



Maire,
Alain CASTAN

COLLECTIVITÉ : MONTADY

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE A, CATÉGORIE B,~~ CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	LOEZ Yarnick	Adjoint Technique	c	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	01/12/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A MONTADY, le 01/12/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : MONTAUDY

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE A, CATÉGORIE B,~~ **CATÉGORIE C (1)**

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	LOEZ Yannick	Adjoint Technique	c	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	01/12/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A MONTAUDY, le 01/12/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



Le Maire,
Alain CASTAN